

En ce qui concerne le logement, j'aimerais commenter brièvement le fait que la Société centrale d'hypothèques et de logement a vraiment, depuis quelques années, de grandes réalisations à son actif. En 1966, 134,474 chantiers ont vu le jour; cinq ans plus tard, en 1971, c'est 233,653, augmentation très importante à laquelle correspond un bond de 1.6 milliard de dollars à 4.6 milliards. Il faut cependant en faire beaucoup plus et lorsque le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Basford) a déclaré que de nouvelles mesures seraient prises dans ce domaine, cela m'a encouragé. J'espère l'entendre bientôt parler de ces mesures, surtout en raison de la nécessité d'augmenter les bénéfiques et d'offrir aux gens de ma circonscription des prêts à des taux d'intérêt moins élevés.

Maintenant que j'ai parlé de toutes les choses que je trouve encourageantes dans le discours du trône, je voudrais mentionner brièvement quelques questions d'intérêt personnel. J'ai travaillé pendant presque 12 ans dans le domaine de la radiodiffusion, jusqu'au moment où je suis devenu député, le 30 octobre dernier, et, pendant cette période de temps, même si je n'ai pas été trop maltraité par mes employeurs, je me suis rendu compte du fait que, si incroyable que cela puisse paraître, il y a bien des gens qui, pour la simple satisfaction de s'entendre parler sur les ondes ou se donner de l'importance, travaillent en fin de compte sept jours par semaine, 16 heures par jour, alors que cela ne devrait pas être permis en vertu du Code du travail, dont les dispositions n'ont pas été appliquées à leur cas comme elles auraient dû l'être. Je soulèverai cette question au moment opportun.

Je m'intéresse aussi fortement à la question de la peine de mort et à son abolition. Voilà de nombreuses années que je prône son abolition et j'ai travaillé avec la Société canadienne pour l'abolition de la peine de mort. De plus, je respecte le besoin qu'ont les gens de se sentir en sécurité dans les rues, de se sentir à l'abri du mal. C'est pour cette raison que je projette, avec mon collègue le député de Saint-Denis (M. Prud'homme), de proposer à une date ultérieure opportune un amendement au projet de loi du gouvernement qui nécessitera l'abolition complète de la peine capitale, mais je demanderai également 25 ans d'incarcération obligatoire—et je suis sûr que les députés en faveur de la réhabilitation vont se manifester—avant que soit prise en considération la libération conditionnelle.

Je pense que la première chose à faire à ce stade—après avoir dit que c'est mal, immoral de retirer la vie au nom de la société car ce n'est pas un moyen de prévention, et de justifier ainsi ceux qui la prennent illégalement—c'est de montrer aux gens que nous croyons à leur sécurité et ainsi nous leur enlèverons toute crainte. J'espère toutefois que dans un proche avenir la Chambre tiendra compte des données statistiques mondiales et du Canada et pourra peut-être discuter avec les Canadiens et décider que le délai dans lequel on devient pleinement conscient des éléments en cause est beaucoup trop long. Les partisans de la réhabilitation le prétendent. Toutefois, dès maintenant, nous devons apaiser les craintes des Canadiens et je ne crois pas que quiconque veuille mettre la corde au cou de quelqu'un et lui faire perdre la vie.

Des jours plus intéressants s'annoncent et une responsabilité toute spéciale nous incombe. Peut-être n'ai-je pas le droit de tenir ces propos, moi qui suis nouveau, mais je suis ici, comme nous tous, pour représenter nos circonscriptions, conscients de la grande responsabilité d'accomplir une tâche pour nos concitoyens et finalement pour le Canada. J'espère que nous poserons des actes responsables.

#### L'Adresse—M. Stevens

Enfin, je voudrais ajouter mes félicitations à celles de tous les députés, monsieur l'Orateur, et en tant que nouveau venu dans cette enceinte de la démocratie, je souhaite pouvoir m'inspirer de votre exemple. Je n'arriverai pas toujours à être aussi impartial et rationnel que vous, mais j'espère que ma conduite me vaudra au moins une parcelle du respect que commande Votre Honneur.

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, c'est avec beaucoup d'humilité que je prends la parole à titre de représentant de la circonscription de York-Simcoe. Ma circonscription couvre un territoire qui a envoyé beaucoup d'hommes distingués au Parlement. Prenons par exemple, le très honorable sir William Mulock, l'honorable sir Allen Aylesworth, et un personnage entré vivant dans la légende, Herb Lennox. Et je rappelle à ceux qui forment le gouvernement actuel que le très honorable William Lyon Mackenzie King a déjà représenté, non sans difficultés, une partie de ma circonscription pendant une brève période au cours des années 20.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Stevens:** De 1925 à 1963, la région septentrionale de la circonscription qui se trouve dans le comté de Simcoe était représentée par l'honorable W. Earl Rowe, ancien lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario. C'est un grand honneur, mais c'est aussi un défi, de suivre la trace d'un aussi éminent personnage.

On a répété que le bon fonctionnement de la Chambre et de tout le système parlementaire repose sur l'Orateur de la Chambre. Après avoir lu le hansard et après avoir vu la Chambre à l'œuvre la semaine passée, je puis vous assurer, monsieur l'Orateur, que la Chambre s'est montrée fort judicieuse en vous nommant à nouveau à ce poste et en vous choisissant comme adjoint l'honorable député de Halifax-East Hants (M. McCleave). J'aimerais dire un mot de certains autres dignitaires de la Chambre. Je parle bien sûr, de M. Allistair Fraser, notre greffier compétent, et de son adjoint, M. Gordon Dubroy, qui a une facilité vraiment extraordinaire pour se rappeler le nom de tous les députés de la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stevens:** Ces deux personnes ont été fort courtoises à mon égard et m'ont bien aidé au cours de ces quelques jours d'initiation. Dotée d'un tel personnel pour nous guider et surveiller nos débats, il ne fait aucun doute que la Chambre fonctionnera très bien.

Je m'en voudrais d'oublier de vous dire le plaisir que j'éprouve à siéger dans cette enceinte auprès de si nombreux collègues du parti progressiste conservateur, plus particulièrement de notre chef, l'honorable député de Halifax (M. Stanfield), que nous avons eu l'occasion d'entendre, et le très honorable député de Prince Albert (M. Diefenbaker) ainsi que l'honorable député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner). Je suis sûr d'exprimer la pensée de mes collègues et, virtuellement, celle de toute la Chambre, en disant que ces discours ont été remarquables et vraiment dignes d'un homme d'État.

Puis-je aussi féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône et tous ceux qui ont prononcé leur premier discours à la Chambre. J'espère seulement que le mien approchera la qualité de leurs tant par le fond que par la forme.

Il serait peut-être utile à la Chambre que je décrive la circonscription que j'ai l'honneur de représenter. C'est une circonscription qui compte environ 100,000 personnes